

## Le gisant d'un évêque de Toul dans la cathédrale de Metz : Jean de Heu.



**Le gisant de Jean de Heu dans la cathédrale de Metz**

Parmi la multitude de monuments funéraires plus ou moins prestigieux qui s'étaient accumulés dans les cathédrales, monuments de chanoines, d'évêques ou même de laïcs, le siècle des Lumières a opéré un choix drastique avant même que la Révolution n'entraîne de multiples destructions. La cathédrale de Metz n'a pas échappé à cette évolution. Elle conserve cependant trois gisants du XIV<sup>e</sup> siècle : deux concernent des évêques de Metz : Aymar Adhémar de Montheil et Thiery Bayer de Boppard mais le troisième, situé à la jonction du croisillon gauche du transept avec la nef, concerne un évêque de Toul : Jean de Heu.

Lorsqu'il devient le 62<sup>e</sup> évêque de Toul, Jean de Heu a une longue carrière ecclésiastique derrière lui dans le diocèse de Metz. Il appartient à une famille <sup>1</sup> installée à Metz au siècle précédent qui a su rapidement se faire une place dans le patriciat messin : les paraiges <sup>2</sup>, en charge de

l'administration de la ville depuis la défaite de l'évêque face aux milices bourgeoises à Châtel-Saint-Germain vers 1230.

Le patronyme viendrait de leur lieu d'origine : Huy, petite ville marchande de la vallée de la Meuse au sud de Liège. Deux frères : Gilles de Heu et Roger de Heu sont les premiers à s'installer à Metz vers 1260 pour monter un commerce. Les trois fils de Gilles sont suffisamment établis dans la ville pour fournir plusieurs maitre-échevins <sup>3</sup>. Le petit-fils de Robert : Thiébaud de Heu, mort en 1330, est devenu l'un des hommes les plus riches de la ville par ses affaires de commerçant et de changeur et surtout par son mariage avec une riche héritière : Alix de la Cour dont la famille était une des plus influentes du paraige de Jurue. Cette fortune lui a permis de racheter, en totalité ou en partie, les droits seigneuriaux d'un certain nombre de villages autour de Metz comme Malroy et Ennery, Peltre, Jussy, Sainte-Ruffine et Vaux. La seigneurie d'Ennery au

1. La famille de Heu a été étudiée par le médiéviste Jean Schneider (*Thiebaud de Heu, citain de Metz*, ANM 1954-55) et surtout a fait l'objet d'une thèse d'état très documentée de Pierre-Marie Mercier : *Les Heu, une famille patricienne de Metz au Moyen-Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, soutenue à l'Université Paul Verlaine - Metz, 2017. Il présente quelques documents relatifs à Jean de Heu comme le codicille de son testament.

2. Les paraiges sont constitués par les principales familles regroupées par quartiers. Il y avait à l'origine cinq paraiges auxquels est venu s'ajouter le Commun au XIV<sup>e</sup> siècle.

3. Le maitre-échevin dont la fonction est annuelle représente la ville. Il est théoriquement désigné par l'évêque, le princier et les abbés des principaux monastères dans la ville mais depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, le maitre-échevin est en fait choisi par les paraiges qui ont établi un roulement. Il est aidé par un conseil d'échevins. Les paraiges contrôlent aussi diverses institutions plus ou moins pérennes : le conseil des Treize pour la justice et la police, les septénies ou septerics : conseils de 7 membres chargés de diverses tâches spécialisées : 7 de la guerre, 7 des portes, 7 du trésor, etc.

nord de Metz, aux limites du comté de Luxembourg était la plus importante avec un château qui défendait le pays messin vers le nord. Son beau-père Nicole de la Cour avait été maître-échevin, Thiébaud lui-même le devint et figure à plusieurs reprises dans le conseil des Treize. La famille adopte le mode de vie seigneurial. Les Heu construisent, en rachetant plusieurs maisons, un vaste hôtel <sup>4</sup> qui subsiste de nos jours, dans le quartier du Neufbourg ou Neubourg. Ce nouveau quartier s'était développé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle entre la vieille muraille du Bas-Empire et les lieux qui concentrent l'activité économique : la place de Change et le port Saïlly qui doit son nom à la Seille et au sel du Saulnois qu'elle permet de faire venir.



**Les blasons des paraiges sur un vitrail de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (église Saint-Martin de Metz)**

Thiébaud marie ses filles à des membres d'autres familles prestigieuses. Il a eu aussi cinq garçons, Jean étant le 4<sup>e</sup>. Les frères de Jean se font armer chevalier et ils participent aux guerres et aux tournois. Pierre de Heu est au service du comte Jean de Luxembourg qu'il suit en Bohême où Jean défend ses droits à la couronne par son mariage avec Elisabeth de Bohême, fille et héritière du roi Venceslas III. Roger de Heu combat aux côtés du même Jean de Luxembourg (Jean l'Aveugle depuis une opération des yeux qui a mal tourné en 1340) dans l'armée du roi de France Philippe VI de Valois lors du premier grand affrontement de la guerre de Cent Ans, la bataille de Crécy en 1346 et tous deux y trouvent la mort. Le 3<sup>e</sup> fils Guillaume, seulement blessé et fait prisonnier à Crécy reprendra les affaires de son père à Metz et sera à l'origine de la continuation de la famille qui trouve son apogée au XV<sup>e</sup> siècle.



**L'hôtel de Heu (la partie du XIV<sup>e</sup> siècle)**

Ils s'imposent comme la famille dominante du nouveau paraige qui s'ajoute aux cinq qui existaient : celui du Commun qui regroupe les familles nouvelles venues, attirées par les activités économiques en plein essor à tel point que leur blason de gueule à bande d'argent chargée de trois coquilles de sable (C.à.d rouge avec une bande blanche sur laquelle sont figurées 3 coquilles noires) finira par représenter le paraige aux dépens du blason noir et blanc initial (qui est maintenant celui de la ville de Metz).

Voué à l'église, leur cadet Jean n'en connaît pas moins une brillante ascension sous l'épiscopat d'Aymar Adhémar de la Garde, 72<sup>e</sup> évêque de Metz de 1327 à 1361. Chanoine de la cathédrale de Metz en 1333, sans doute à un âge très précoce comme il était courant, il devient trésorier du chapitre en 1355 puis pricier de la cathédrale <sup>5</sup>, ce qui en fait le second personnage après l'évêque. Il a été aussi prévôt du chapitre de l'église Notre-Dame-la-Ronde accolée à la cathédrale (et réunie à la cathédrale à la fin du siècle), prieur claustral <sup>6</sup> de l'abbaye Saint-Vincent. Mais il cumule



**Blason des Heu sur une cheminée (musée de la Cour d'Or. Metz)**

4. L'hôtel de Heu, tel qu'on le voit actuellement, se compose de deux bâtiments de part et d'autre d'une porte cochère et de la tourelle d'escalier. Celui de gauche remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, celui de droite a été ajouté au XV<sup>e</sup> siècle.

5. Le pricier est le plus haut dignitaire du chapitre épiscopal avec le doyen. Il a en charge les affaires temporelles du chapitre alors que le doyen a en charge les affaires spirituelles. Le titre de prévôt peut se substituer au titre de pricier avec les mêmes fonctions dans des chapitres canoniaux moins importants.

6. Le prieur claustral seconde l'abbé en charge d'une abbaye. L'abbaye Saint-Vincent (dont subsiste l'église abbatiale et une partie des bâtiments reconstruits au XVIII<sup>e</sup> siècle, englobés dans le lycée Fabert) était une des plus importantes abbayes de Metz.

aussi les fonctions et prébendes dans d'autres évêchés : il est prévôt de Saint-Philibert de Liège, chanoine dans les chapitres des cathédrales de Reims, de Mayence et de Toul. En 1361, à la mort du cardinal Pierre Bertrand il devient archidiacre <sup>7</sup> dans le diocèse de Toul, ainsi que prévôt des chapitres de la cathédrale et de la collégiale Saint-Gengoult. En outre, il est collecteur de l'impôt dû à la papauté pour les Trois évêchés.

L'importance du personnage est attestée par le fait que c'est dans sa demeure que, le 23 août 1344, est conclue la paix entre l'évêque de Metz, Aymar Adhémar de Montheil, et le duc de Lorraine Raoul grâce à la médiation du comte de Luxembourg. Jean de Heu est en effet, comme le reste de la famille, lié au comte de Luxembourg qui lui verse une rente et lui a concédé des droits sur Hayange : il se reconnaît, le 14 mai 1342, par une lettre homme lige du comte. On ne connaît pas grand-chose de ses possessions mais on sait toutefois qu'il est propriétaire de pas moins cinq maisons aux alentours du cloître de la cathédrale de Metz.

Lorsque l'évêque de Toul Pierre de la Barrière, évêque absentéiste depuis deux ans, meurt en 1361, le pape Urbain V désigne Jean de Heu pour lui succéder, sans doute sur la recommandation de l'évêque de Metz qui meurt lui aussi la même année. Depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, de multiples tensions pesaient sur l'existence des Trois évêchés. Les chanoines admettaient mal l'ingérence du pape dans la désignation des évêques théoriquement élus par le chapitre. C'est le cas à Toul où les chanoines refusent d'accepter pour évêque Jean de Heu comme à Metz où les chanoines refusent au même moment de reconnaître Jean III de Vienne qui finira par renoncer au bout de quatre ans. Plus persévérant Jean de Heu réussit finalement à se faire accepter et peut enfin, au bout de six ans, se faire sacrer évêque dans sa cathédrale en 1367. Mais la situation de l'évêché est des plus préoccupantes. Vers 1350, la peste noire a fait son apparition et pèse sur la vie des gens comme sur l'économie.

En outre la paix de Brétigny avec l'Angleterre en 1360 ayant amené le roi de France et le roi d'Angleterre à licencier leurs mercenaires, les grandes compagnies se lancent dans le rançonnement et le pillage des espaces voisins du royaume. Elles interviennent dans les querelles locales, soudoyées par les belliqueux Henri V, comte de Vaudémont et seigneur de Joinville, puis Pierre II de Bar, seigneur de Pierrefort, cousin du duc de Bar, en guerre avec les Messins. Les routiers du capitaine breton Vautrin d'Aquilon se sont emparés de plusieurs places fortes de l'évêché : Brixey, Void, Liverdun et mettent l'évêché en

coupe réglée. Il faudra payer leur départ vers l'Alsace de 1 200 florins d'or comme l'avait fait Aymar Adhémar de Monteil pour Metz et le duc de Bar. Mais aussi leur présence a servi de prétexte aux seigneurs voisins, le duc de Lorraine et le duc de Bar, et même le roi de France qui envoient leurs troupes et installent des garnisons aux dépens de l'évêché. Leurs troupes ne font pas moins de dégâts que les grandes compagnies. L'évêque devra solliciter du pape Urbain V l'excommunication des spoliateurs qui finissent par se retirer. Et les problèmes de l'évêque ne s'arrêtent pas là.



**La tour d'audience, vestige du château de Void.**

Depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir des évêques dans les Trois évêchés est contesté par la bourgeoisie en pleine ascension. A Metz, l'évêque avait dû concéder le gouvernement de la ville aux paraiges, représentant les familles les plus riches. À Toul, sous l'épiscopat de Thomas de Bourlémont (ép. 1330-1353), un virulent conflit avait éclaté entre les bourgeois qui avaient chassé un temps tous les clercs de la ville et l'évêque qui avait prononcé l'interdit <sup>8</sup>. L'évêque avait dû faire appel

7. Les archidiacres administrent une partie du diocèse (archidiaconé) au nom de l'évêque. Le diocèse de Toul était divisé en six archidiaconés. Jean de Heu était chargé de la partie du diocèse sur le versant lorrain des Vosges.

8. L'interdit suspend toute vie religieuse : les églises et cimetières sont fermés, les cloches ne sonnent plus, les offices ne sont plus célébrés et les sacrements ne sont plus distribués. Les défunts sont voués à l'Enfer.

aux soldats du damoiseau de Commercy <sup>9</sup> pour juguler la révolte. Plus encore qu'avec l'évêque assez peu présent en ville c'était avec les chanoines que se multipliaient les incidents. En 1368, les bourgeois de Toul entrent à nouveau en conflit avec l'évêché et le chapitre, réclamant l'abandon de leurs dettes et le pardon des injures infligées aux chanoines. Ils retiennent d'abord les chanoines dans la cathédrale. Libérés, ceux-ci se retirent à Vaucouleurs <sup>10</sup> sous la protection du roi de France. Le pape Grégoire XI, successeur d'Urbain V intervient, charge l'abbé de l'abbaye Saint-Léon de Toul d'excommunier les bourgeois mais ceux-ci le capturent et le retiennent prisonnier. L'évêque révoque les magistrats et en nomme de nouveaux mais les bourgeois de Toul font appel à l'empereur Charles IV, fils de Jean l'Aveugle qui leur octroie une charte en 1366 prenant la ville sous sa protection <sup>11</sup> : il annule les décisions de Jean de Heu et le déclare « faux évêque ». Bien qu'un accord ait pu être finalement trouvé, on comprend le ressentiment de Jean de Heu. C'est à Metz où il dut sans doute se réfugier, qu'il meurt en le 13 aout 1372. Clément VII, le « pape d'Avignon » enverra à Toul l'évêque de Nevers : Jean de Neuchâtel, fils du puissant baron Thiebaut V de Neuchâtel-Bourgogne. Si son épiscopat mouvementé n'a duré que neuf ans, de 1363 à 1372, Jean de Heu n'en est pas moins crédité d'avoir eu une vie édifiante par sa générosité envers les malheureux et d'avoir libéré le diocèse des dettes énormes qu'avaient contractées ses prédécesseurs.

Placé dans la chapelle de Notre-Dame-la-Tierce à la jonction du bras gauche du transept avec la nef de la cathédrale de Metz, son gisant, retrouvé en trois morceaux lors de travaux dans la crypte en 1899, taillé dans une pierre commune qui s'est effritée, le représente, plus grand que nature (2,60 m de longueur pour la statue) en habits

9. La seigneurie de Commercy a été partagée en 1326 par Jean I<sup>er</sup>, comte de Sarrebruck et seigneur de Commercy. Le terme de damoiseau est utilisé pour désigner son fils cadet détenant le Château-Haut de Commercy et une part de la seigneurie de Commercy, le fils aîné, comte de Sarrebruck gardant le Château-Bas et le reste de la seigneurie. Sans doute s'agit-il ici de Simon II de Commercy dont le frère cadet Jean est chanoine de Toul et Verdun et deviendra, à la mort de l'aîné en 1355, Jean III seigneur de Commercy, abandonnant l'état ecclésiastique.

10. Vaucouleurs est plus ou moins rattaché au royaume de France depuis 1334. Le rattachement devient officiel en 1365. Une garnison française y est installée avec un gouverneur. Les rois de France cherchent à étendre leur influence vers l'espace lorrain depuis le rattachement du comté de Champagne au domaine royal par le mariage de l'héritière Jeanne de Navarre avec le dauphin futur roi de France Philippe IV le Bel en 1284. En 1301, le traité de Bruges a établi la suzeraineté du roi de France sur le Barrois mouvant à l'ouest de la Meuse.

11. On peut être surpris de l'attitude de Charles IV, fils de Jean l'Aveugle avec qui les Heu avaient entretenu d'étroites relations. Mais Charles IV a laissé le comté, devenu duché de Luxembourg à son demi-frère Venceslas. Surtout il veut profiter de l'affaiblissement du royaume de France qui avait plus ou moins imposé sa protection à Toul et Verdun depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour réaffirmer leur appartenance au saint Empire romain germanique.



**Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg par Jacques le Boucq, XVI<sup>e</sup> siècle d'après son tombeau. Image Wikipédia. Médiathèque d'Arras.**



**Charles IV, empereur. Maître Théodoric vers 1370 (détail). Image Wikipédia. Galerie nationale de Prague.**



**Le gisant de Jean de Heu et l'animal à ses pieds**



**L'étole**



**Le visage de Jean de Heu et le surhuméral**

épiscopaux, coiffé de la mitre. Il est revêtu d'une aube plissée descendant jusqu'aux pieds sous une chasuble se terminant en pointe à mi-corps, avec une chape sur les épaules. L'étole est également figurée dépassant de la chasuble.

La tête repose sur un coussin et les pieds s'appuient sur un animal assez abîmé qui semble être un chien, symbole de fidélité à la foi religieuse. Si le drapé est assez sommairement représenté, le sculpteur a voulu donner une certaine importance au surhuméral, bande circulaire enrichie de pierres précieuses, ornement vestimentaire emprunté aux empereurs byzantins ou aux grands prêtres du temple de Jérusalem et réservé à quelques évêchés essentiellement dans le Saint Empire Romain Germanique <sup>12</sup>. Le visage est assez empâté, les yeux clos, la mitre à deux cornes laissant s'échapper des cheveux bouclés. Peut-on y voir un portrait fidèle ? La pratique des masques mortuaires est attestée

depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et peut-être le sculpteur a-t-il pu s'en inspirer ?

Les mains ont été cassées et ne sont plus présentes. On peut penser qu'elles étaient jointes en prière comme dans le gisant de l'évêque Aymar Adhémar de Montheil. On peut relever beaucoup de similitudes avec deux monuments funéraires beaucoup plus récents, datant du début du XVI<sup>e</sup> siècle donc plus tardifs d'un siècle et demi : le tombeau de Hugues des Hazards , 72<sup>e</sup> évêque de Toul de 1506 à 1517, étudié par Alde Harmand (Etudes toulouses, 2010, N<sup>o</sup> 134, p.62-68) et le mausolée de saint Mansuy , premier évêque de Toul étudié par Michel Hachet (Etudes toulouses, 2013,146,3-7).

Une épitaphe était, selon l'historien messin Emile Begin <sup>13</sup>, placée dans le mur au-dessus du gisant : « dessous

12. On trouve une notice sur le surhuméral dans le N<sup>o</sup> 134 des Etudes toulouses (2010) par Alde Harmand dans un article sur les insignes pontificaux du tombeau d'Hugues des Hazards. Le surhuméral était un atout dans la rivalité entre les évêchés lorrains. On le trouve aussi représenté sur le tombeau de saint Mansuy, premier évêque de Toul, sculpté au XVI<sup>e</sup> siècle pour l'abbaye où il était inhumé. C'est cette présence du surhuméral qui distingue le gisant de Jean de Heu des

deux gisants d'évêques de Metz conservés dans la chapelle des évêques de la cathédrale de Metz.

13. Emile Begin, dans son *Histoire et description pittoresque de la Cathédrale de Metz, des églises adjacentes et collégiales*, Metz 1842, t. II décrit sur 110 pages plusieurs centaines de monuments funéraires qui se trouvaient dans la cathédrale et dont il a retrouvé la trace.

*la marche de cet autel gît révérend père en Dieu seigneur Jean de Heu par la grâce de Dieu évêque de Toul et princier de céans qui mourut l'an 1372. Priez Dieu pour lui. »*

La famille de Heu connaît une brillante destinée au XV<sup>e</sup> siècle avec Jean II de Heu qui occupe les plus hautes charges de la ville, maître-échevin en 1458 au milieu du siècle et son fils Nicolas III, deux fois maître-échevin en 1485 et 1490, mais elle va disparaître tragiquement dans les événements de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle bien qu'elle ait occupé sept fois la charge de maître-échevin de 1528 à 1578. Les Heu ont joué un rôle de premier plan dans

l'implantation du protestantisme en pays messin et dans la mainmise du roi de France Henri II sur la ville en 1552. En se retirant après avoir échoué à reprendre Metz, Charles Quint s'en prend au château d'Ennery et retient captif Gaspard de Heu à Bruxelles pendant trois ans avant qu'il soit de nouveau arrêté en mission pour les protestants cette fois-ci à Paris et ignominieusement mis à mort sur ordre du duc de Guise en 1560. Son fils Gaspard II devenu seigneur brigand sera décapité à Luxembourg en 1593.

**Michel Marchand**

**Photographies : Michel Marchand et Paul Schaack**

## Bibliographie sommaire

BEGIN É. 1842, *Histoire et description pittoresque de la Cathédrale de Metz, des églises adjacentes et collégiales*, Metz : Verronais, II, 480 p

F. Huguenin : *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz. 1938

Jean Schneider. *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*. (Thèse de doctorat). Nancy .1950

Michel Parisse (dir.) : L'époque médiévale dans *L'encyclopédie illustrée de la Lorraine*. Ed. Serpenoise et Presses universitaires de Nancy. Nancy.1990

Jean Schneider : *Thiébaud de Heu*, citain de Metz, ANM 1954-55

Pierre-Marie Mercier. *Les Heu, une famille patricienne de Metz au Moyen-Age (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*. Université Paul Verlaine - Metz, 2017 (thèse d'état).

A.D Thiery : *Histoire de Toul et de ses évêques*. Paris, Nancy et Toul. Bastien. 1841.

Abbé Guillaume : *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*. Nancy 1866

E. Martin : *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, I, Des origines à la réunion de Toul à la France*, Ed Crépin-Leblond, Nancy 1900.

